

## **L'ADAPTATION PHONO-MORPHOLOGIQUE DES MOTS D'ORIGINE FRANÇAISE DANS LA FORMATION DE LA TERMINOLOGIE GEOGRAPHIQUE ROUMAINE**

**Dr. Alina Magdalena Jercan-Preda**  
**alinamagdalenal1@gmail.com**

**Abstract:** Romanian geographical terminology was enriched and perfected by finding the most generous vein, for the transfer of terms, in French, after some concepts were taken from Greek, Russian, Italian or German.

The route of access is sometimes oral and, more often, the writing one, hence the difficulty of the opposition between French etymology writing and Romanian phonetics.

**Keywords:** geographical terminology, adaptation, dyachrony, synchrony, etymological development, phonetic adaptation.

Chaque type d'assimilation lexicale suppose, au-delà des exigences sémantiques qui ont justifié le transfert en question, des adaptations formelles en conformité avec le système phonologique, grammatical et stylistique de la langue recevante. Bien sûr, entre les langues qui appartiennent à la même famille et au même groupe généalogique, le transfert a lieu plus facilement. Cela a été démontré par l'histoire de la langue roumaine au XIX<sup>e</sup> siècle, quand on a renoncé à une bonne partie des mots empruntés des langues appartenant aux groupes généalogiques différents (slaves, grec, turc etc.) en faveur des mots latino-romans, même si les premiers sont restés longtemps dans la langue roumaine, sous les formes orales, populaires et, aussi, sous les formes écrites, soignées. Et pourtant, les problèmes d'adaptation ne sont pas moins difficiles, ni même pour les emprunts en provenant des langues romanes, nées de la même langue mère, le latin populaire, tout comme le roumain. Pendant les presque deux mille ans d'évolution séparée de la base commune, les systèmes phonétiques et phonologiques de chaque langue néo-latine, les structures morphosyntaxiques se sont séparées de manière significative, et tout cela s'est passé parallèlement aux évolutions sémantiques et morpholexicales.

Dans la mesure où, même s'il s'agit des emprunts directs, comme dans le cas des terminologies scientifiques, on peut rencontrer des mots qui ont été empruntés sans aucune modification formelle, mais qu'on prononce différemment dans les deux langues. En tout cas, il ne s'agit pas d'un grand nombre de mots. La plupart des emprunts subissent des adaptations phonomorphologiques<sup>1</sup>, imposées non seulement par le fait qu'il y a des distinctions naturelles entre les langues, mais aussi par les facteurs extralinguistiques, comme:

a) la manière de transfert des mots étrangers en roumain (oral/écrit, populaire/culte)

b) l'époque du transfert des mots étrangers en roumain (l'époque ancienne, moderne, après la formation de la langue littéraire sousdialectale)

c) le niveau d'utilisation de l'emprunt en roumain (utilisation fréquente, employé dans le langage quotidien, qui correspond à une assimilation totale/ utilisation rare, destinée aux langages spécialisés, qui correspond, souvent, à une assimilation partielle etc.)

Dans ces conditions, la classification des problèmes d'assimilation se fait en appliquant les principes de la grammaire contrastive typologique<sup>2</sup>.

Avant d'essayer de systématiser les aspects proprement dits des adaptations, on se propose de contourner la manière dont les conditionnements extralinguistiques sous mentionnés se sont manifestés dans le cas de la relation particulière française-roumaine et par rapport à la terminologie géographique.

a) *emprunts oraux et emprunts écrits*

Puisque les deux langues ont une orthographe basée sur des systèmes différents, au moins à l'époque actuelle de la langue (il s'agit de la

---

<sup>1</sup> Pour les problèmes généraux des adaptations subies par la langue bénéficiaire dans le cadre des contacts linguistiques, selon Marius Sala, *Limbi în contact* (Langues en contact), Bucarest, La maison d'édition encyclopédique, 1997. Il faut retenir la théorie du L. Tesnière, qui disait, en 1939, que le système morphologique d'une langue peut « s'allier » très bien avec celui d'une autre langue (d'après Liliana Ionescu-Ruxăndoiu, Dumitru Chițoran, *Sociolingvistica* (Sociolinguistique) Bucarest, La maison d'édition didactique et pédagogique, 1975).

<sup>2</sup> Pour les problèmes théorétiques et pratiques de la contrastivité, j'ai employé Teodora Cristea, *Eléments de grammaire contrastive. Domaine français-roumain*, Bucarest, E. D. P., 1977, P. Gh. Bârlea, R. M. Bârlea, 2000, Teodora Cristea, 1968.

langue roumaine, car le français a gardé pendant toute sa évolution le même système, avec des petites adaptations) les différences formelles des mots, données par les formes concrètes d'influence -orale ou écrite- peuvent être établies relativement facilement. La certitude est donnée par le fait que la graphie française est basée sur le principe étymologique, mais la graphie roumaine est conforme au principe phonétique (phonologique, plus précisément). Donc, les mots français qui ont été empruntés en manière écrite dans le roumain sont des particularités plus rapprochées de l'orthographe de la langue de provenance, évidemment sans garder intégralement les règles de la correspondance entre les lettres et les sons de la langue en question, mais suivant la règle de la langue roumaine, dans certaines conditions qui ont été systématisées et codifiées dans la linguistique<sup>3</sup> roumaine, dans un assez grand nombre. De la même nature, les mots qui ont été transférés par voie orale ont été prononcés, ce qui signifie que leur aspect formel est visiblement distinct de celui originel<sup>4</sup>. Dans les deux cas, il y a des nombreux problèmes d'équivalence, surtout en ce qui concerne les sons et les lettres qui n'existent pas dans la langue roumaine, avec les variations, les différences et les approximations auxquelles on doit s'attendre dans ce genre de situations.

-Les mots transférés par voie orale

Il ne s'agit pas d'un grand nombre dans le roumain, si l'on compare avec les autres emprunts, ce genre de mots font la preuve du bilinguisme franco-roumain, dans la variante strictement culturelle qu'on a discutée dessus. De l'autre côté, elles sont clairement des emprunts directs. Dans les langages de spécialité, ce genre d'emprunts est extrêmement rare, car le transfert de terminologie signifie principalement des études de spécialité, le support écrit des livres, des traités, etc.

Des mots comme:

Barrage *baraj*

Canal *canal*

Colline *colină*

Colonne *coloană*

Falaise *faleză*

Plage *plajă*

Site *sit*.

---

<sup>3</sup> *Apud* Teodora Cristea, 1984, p. 60-61.

<sup>4</sup> *Apud* Goldiș-Poalelungi, 1973, p. 68-101.

Il rend la manière dont on les prononce, et non pas la forme graphique (*barrage, canal, colline, colonne, falaise, plage, site*).

Un cas clair d'emprunt par voie orale est représenté par les mots qui finissent en -ille, -illon, -illage, etc., dont la version roumaine ne garde pas le -l-, ni même dans la variante simple de comme dans le cas de pavillon (pavillon) ou grilaj (grillage). Si ces exemples sont des emprunts écrits, un terme géographique comme turbion est évidemment un exemple d'emprunt oral, car tout le groupe -ill- a disparu, conformément à la forme orale: fr. tourbillon [turbio:n]

-Les mots transférés par voie écrite

Le support écrit est la modalité la plus utilisée d'introduction de la terminologie géographique, comme toute autre terminologie, dans la langue roumaine. Le critère phonétique roumain montre par lui-même cette vérité:

Aurore (polaire) *aurora polară*

Autochtone *autohton*

Bauxite *bauxită*.

Centrale (électrique à thermofication, hydroélectrique hélioélectrique, nucléaire, thermique etc.) *centrală (electrica de termoficare, hidroelectrică, helioelectrică, nucleară, termică etc.)*

Centre (administratif, civique, commercial, historique, industriel, urbain)

*Centru (administrativ, civic, comercial, istoric, industrial, urban)*

Cyclone *ciclon*

Cycle (végétal, économique etc.), *ciclu (vegetal, economic etc.)*

Cercle glacier (*circ glaciar*)

Circuit (de l'eau, touristique) *circuit (al apei, turistic etc.)*

Circulation (maritime, routière, touristique etc.) *circulație (maritimă, rutieră, turistică etc.)*

Ellipsoïde *elipsoid*

Habitat *habitat*

Halophile *halofil*

Hachure *hașură*

Hectare *hectar*

Héliocentrale *heliocentrală*

Hétérosphère *heterosferă*

Hydrosphère *hidrosferă*

Hydratation *hidratare*

Hydrologie *hidrologie*

Hydrométrie	<i>hidrometrie</i>		
Hypertrophie	urbaine/hypotrophie	urbaine	<i>hipertrofie</i>
<i>urbană</i>	<i>/hipotrofie urbană</i>		
Hypocentre	<i>hipocentru</i>		
Homosphère	<i>homosferă</i>		
Houille	<i>huilă</i>		
Interfluve	<i>interfluviu</i>		
Nivellement	<i>nivelment</i>		
Nocivité	<i>nocivitate</i>		
Orogène	<i>orogen</i>		
Orogenèse	<i>orogeneză</i>		
Ozone	<i>ozon</i>		
Paléozoïque	<i>paleozoic</i>		
Parcelle	<i>parcelă</i>		
Transhumance	<i>transhumanță</i>		
Zoocénose	<i>zooceneză</i>		
Zoophage	<i>zoofag</i>		
Zooplancton	<i>zooplancton</i>		
Zootechnie	<i>zootehnie, etc.</i>		

Si les mots avaient été assimilés par voie orale, ils auraient eu la graphie conforme à la prononciation, car dans le roumain il y a le principe phonétique (phonologique, plus exactement) de la correspondance entre le son et la lettre (mais dans le cas de la langue roumaine).

La différence aurait été donnée surtout par les lettres ou les groupes de lettres qui ont d'autres correspondances sonores dans le français (le *h* muet, par exemple), mais ils s'écrivent en conformité avec le principe orthographique.

Par conséquent, les mots qui contiennent le groupe vocalique au [o] en français devraient être rendus en roumain par *o*: #*ororă, oto[h]ton, boxită*, tout comme les groupes consonne–voyelle du type *ce, ci* du français, qui correspondent au son [s] seraient devenus, selon une des particularités les plus prégnantes de la phonétique roumaine (qui est comparable avec l'italien dans ce cas), le son [č]: *siclou, siclu, sirc, sircuit*.

Un grand nombre de mots qui commencent par la consonne *h* auraient bénéficié du même traitement. La série de ces mots est très longue, car le son en question représente la lettre initiale de plusieurs préfixes ou préfixoïdes d'origine grecque dans le langage scientifique de circulation

internationale: *halo-*, *helio-*, *hetero-*, *hidro-*, *hiper-*, *holo-*, *homo-* etc. Puisque dans le français ils se manifestent graphiquement, mais on ne les prononce pas, leur présence dans les termes qui ont été transférés dans le roumain c'est la preuve évidente du transfert écrit, car, sinon, les mots en question auraient été rendus sans *h*: #*alou*, *așură*, *ectar*, *eliosontrală*, *idrologie*, *omosferă*<sup>5</sup> etc.

Dans des situations relativement comparables auraient été les mots qui contiennent, dans la langue d'origine, les groupes *in* (du préfixe identique ou du *inter-*), *-ment* (le suffixe adverbial, qu'on trouve aussi sous les formes nominales), *-on* final (du mots d'origine grecque qui ont été presque intacts en français, et aussi ceux qui contiennent le groupes *ge*, *gi* qui ont un comportement similaire avec *ce*, *ci*, dans ces derniers cas, les mots empruntés par voie orale auraient eu un *j* dans le roumain, mais la version écrite a favorisé la conservation du groupe original, mais dans la variante phonétique roumaine, [ǧ].

Voici quelques mots qui sont dans cette situation: *interfluviu* (*interfluve*), *nivelment* (*nivellement*), *orogen* (*orogène*), *orogeneză* (*orogenèse*), *ozon* (*ozone*) etc.

Finalement, les mots composés par l'association d'une préfixoïde/suffixoïde grecque, association fréquente pour les terminologies scientifiques, donnent aux emprunts roumains l'aspect de mots qui contiennent une voyelle double (en hiatus). Or, le roumain n'a pas dans son lexique hérite, ni dans les créations autochtones, des consonnes ou des voyelles doubles. En conséquence, les mots qui contiennent des voyelles doubles (du même type) sont évidemment des emprunts d'autres langues et, de plus, des emprunts réalisés par voie écrite:

*Zoocenoză* (*zoocénose*), *zoofage* (*zoophage*), *zooplancton* (*zooplancton*), *zootehnic* (*zooteknik*) etc.

Tout comme dans le cas du vocabulaire général roumain, le lexique géographique contient aussi quelques exemples de mots qui peuvent être

---

<sup>5</sup> Quant à la totalité du lexique roumain d'origine française, on trouve des différences même au présent, et on ne les peut pas expliquer seulement par les étapes différentes dont les mots en question ont été transférés dans le roumain. Par exemple, du même pair de préfixoïdes/suffixoïdes on forme deux types distincts de concrétisations orthographiques des dérives intégrés dans le vocabulaire roumain: *heterolex/homolex* (*heterosexual/homosexual* etc.), mais *eterogen/omogen*, à voir toujours "oribil" (< fr. *horible*), mais le roumain "hotel" (< fr. *hôtel*), selon P. Gh. Bârlea, R. M. Bârlea, 2000, p. 83.

classifiés aussi comme étant transférés par voie écrite que par voie orale. Prenons le mot *bord*<sup>6</sup>. La variante orale de son transfert est restée dans le circuit général, usuel, sous la forme *bor* "la marge circulaire, rabattue, qui entoure la calotte d'une coiffure" (DEX). La variante écrite est entrée dans le langage de spécialité du transport maritime, respectivement de la géographie économique, sous la forme roumaine *bord*. Il est évident que le terme s'est répandu avec cette forme dans le roumain, à cause des documents de transport, du "journal de bord" et d'autres documents obligatoires dans les domaines en question.

Donc, la terminologie géographique française influence sur tous les moyens habituels la terminologie roumaine -oral, écrit, mixte, le moyen écrit étant prédominant, ce qui est normal pour chaque langage scientifique.

b) *Les emprunts indirects et directs*

On a montré que le même mot d'origine française peut avoir deux formes distinctes dans deux étapes distinctes de la langue roumaine. Le plus clair exemple c'est le mot générique même du lexique de spécialité qu'on étudie:

*gheographie vs. geografie*

Dans le premier cas, il s'agit des transferts du mot en question du grec, russe, allemand, langues qui ont précédé le français dans le rôle de fournisseur du langage géographique roumain.

Mais dans la période immédiatement postérieure, les textes français ont occupé une place de plus en plus importante dans les études de spécialité, avec la mention que les premières traductions du français se sont réalisées toujours par la filière grecque, russe etc. Donc, même si le terme discuté ici provient de la *Géographie Universelle* de Buffier, la transposition s'est faite d'après l'intermédiaire russe avec la palatalisation des groupes *ge*, *gi* d'où la forme *gheo* du premier élément de la fausse dérivation avec préfixoïdes (en fait, il s'agit d'une composition).

De plus, les groupes *ce*, *ci*, qu'on a discutés ci-dessus, qui rendent le [s] en français, ont pour équivalents en russe [tz]. Par conséquent, l'ancienne forme roumaine prend cette variante phonologique, avant de refaire le mot en conformité avec le système phonologique roumain.

---

<sup>6</sup> Il faut retenir que le roumain n'enregistre que comme éphéméride un sens usuel de la terminologie géographique française *bord* (*de mer*), « *bordul mării* », mais aussi de la rivière, de l'océan, d'où les dérivés du type *a aborda* (aborder), *a deborda* (déborder), *a transborda* (transborder), présent en roumain, selon DEX et M.D.G.

En commençant par l'année 1795 et surtout après les années 1850-1780, les traductions se sont réalisées par l'intermédiaire italien, ou, plus fréquemment, directement du français. Etant données ces conditions, la forme des mots roumains change et les anciens emprunts sont modifiés du point de vue phonétique, avec les exceptions qu'on a présentées.

*c) diachronie et synchronie dans les adaptations des termes géographiques roumains d'origine française*

Le problème a été considéré dans les paragraphes précédents, car il est fortement relié aux deux aspects qu'on a discutés ci-dessus - la voie du transfert du terme géographie en question- dans le roumain, aussi du point de vue de la relation oral/écrit que de la relation direct/indirect. Il est bien évident que les variantes *gheografia*, *gheografices*, *țârc*, *țântru*, *hidrarisi* font partie de l'époque ancienne, antérieure aux grandes transformations de la langue littéraire roumaine des années 1850-1870. Fréquemment, à l'époque suivant ces limites chronologiques, on change non seulement la forme, mais aussi le sens des mots. Par exemple, *cerc* (*cerce*) peut signifier, dans la terminologie moderne, non seulement "la circonférence", mais aussi "une surface plane (imaginaire, le plus souvent)"; dans la géographie moderne, la notion apparaît dans des termes comme: *marele cerc* (le grand cercle), *cercul polar* (le cercle polaire), *meridianele* (les méridiens), *tropicele* (les tropiques) et *ecuatorul* (l'équateur), qui est, de tous les parallèles, un grand cercle.

Dans notre étude, on prend en considération la forme et les sens actuels de la terminologie géographique d'origine française; l'analyse diachronique exigerait d'autres approches, d'autres perspectives. On devrait montrer, par exemple, la manifestation des autres phénomènes phonétiques qui accompagnent les phénomènes déjà mentionnés, comme le comportement du -s- intermédiaire dans les mots ayant un contenu géographique, qui ont été empruntés avant et après les années 1850-1870. Les variantes sourdes/sonores de ce phénomène dans l'évolution du même mot roumain provenant du français indiquent leur ancienneté dans la langue roumaine et implicitement dans le lexique géographique roumain.

Les chercheurs qui ont consacré leurs études aux aspects historiques des contacts linguistiques franco-roumains ont décrit avec plus de détails les proches qui ont marqué les emprunts lexicaux de tous les registres et les niveaux de langue, y compris les langages de spécialité.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes restreints à une brève présentation de ces aspects, qui est nécessaire pour la configuration du stage actuel des emprunts des termes géographiques du français vers le roumain.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- AVRAM, Mioara, „Modul de studiere a vocabularului în școală”, în: *Limba și literatură*, S.S.F., București, II, 1976, p. 348-355.
- BÂRLEA, P. Gh., „Prefața Gramaticii lui Ioan Heliade Rădulescu”, în *Limba și Literatura Română*, S.S.F., București, VII, 1981, nr. 3, p. 19-22.
- BÂRLEA, Petre Gheorghe; BÂRLEA, Roxana-Magdalena, 2000, *Lexicul românesc de origine franceză*, București: Editura Bibliotheca.
- BÂRLEA, Petre Gheorghe; CERKEZ, Matei, 2005, *Limba română. Fonetică și vocabular*, București: Ministerul Educației și Cercetării.
- BIDU-VRÂNCEANU, Angela (coord.), 2000, *Lexic comun, lexic specializat*, București: Editura Universității.
- BOLOCAN, Gheorghe, ”Etimologia în *Dicționarul toponimic al României (Oltenia)*”, în *SCL*, XXXV, 1984, nr. 3, p.184-197.
- COTEANU, Ion și SALA, Marius, 1978, *Etimologia și limba română. Principii-probleme*, București: Editura Academiei.
- CRISTEA, Teodora, 2000, *Stratégies de la traduction*, București: Editura România de Mâine.
- DAUZAT, Albert, 1947, *Voyage à travers les mots*, Paris: Bourrelier et Cie, p. 141-142.
- DENSUSIANU, Ovid, 1919, *L'âme roumaine et l'âme française*, Paris.
- DEROY, Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Liège: Presses de l'Université, p. 224.
- GIUGLEA, George, 1983, *Cuvinte românești și romanice. Studii de istoria limbii, etimologie, toponimie*, Ediție îngrijită, introducere, bibliografice, note și indici de Florența Sădeanu, București: Editura Științifică și Enciclopedică.
- GOLDIȘ-POALELUNGI, Ana, 1973, *L'influence du français sur le roumain. Vocabulaire et syntaxe*, Paris: Belles Lettres.

## Communications

---

- GRAUR, Al., 1970, „Etymologie collective”, în: *Linguistique contemporaine. Hommage à Eric Buyssens*, Université Libre de Bruxelles, p. 80-86.
- HRISTEA, Theodor, 1972, *Probleme de etimologie. Studii. Articole. Note*, București: Editura Științifică.
- IORGA, Nicolae, 1936, *Traducerile din limba franceză în literatura română*, Vălenii-de-Munte.
- URSU, N.A., 1962, *Formarea terminologiei științifice românești*, București, Editura Științifică.